

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone 1 Plateau 8511

Administrateur PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction PIERRE BOUCHER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Adminis-
tration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

| | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|--------|--------|--------|
| En ville, par la poste | \$9.00 | \$4.75 | \$2.50 |
| Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne | \$6.00 | \$3.25 | \$1.75 |
| Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays | \$8.50 | \$4.25 | \$2.25 |

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Deuxième année — No 26

Le numéro: 5 sous

Montréal, mardi 9 avril 1935

Les traitements de MM. Towers et Osborne

Il fut un temps où le président de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Etat (car en notre pays le réseau de l'Etat est propriété d'une compagnie!) touchait \$75,000 par année, plus ses frais de logement et, cela va sans dire, de déplacement. Il paraît même qu'avec ce revenu sir Henry Thornton trouva moyen de passer de vie à trépas sans rien laisser, comme on dit. Mais c'était l'époque de la prospérité artificielle et du détachement général, et la plupart des gens estimaient M. Thornton payé selon ses capacités. Maintenant que tout le monde considère non pas comme indispensable mais comme légitime que l'Etat se fasse le père de famille de tous ceux qui ne gagnent pas assez pour vivre, une rémunération excessive du travail semble beaucoup moins justifiable.

On s'est fait cette réflexion à l'ORDRE en lisant la dépêche d'Ottawa qui portait que le gouverneur et le gouverneur-adjoint de la Banque du Canada toucheraient respectivement trente mille et vingt mille dollars par année. Si on a voulu, par ces traitements, mettre MM. Towers et Osborne sur un pied d'égalité avec les hauts fonctionnaires des banques de dépôts et de crédit, cela prouverait tout simplement qu'il y a aussi des révisions à effectuer de ce côté. En des temps comme le nôtre, l'homme devrait pouvoir se contenter d'un large nécessaire, quelle que soit la supériorité de son talent ou de ses connaissances; le devoir social incombe à chacun de nous, et il n'est pas de disposition d'esprit plus propre à irriter les masses que celle qui consiste à assigner sa pleine valeur au travail de quelques-uns, tout en chargeant l'Etat du soin de jeter un os à ceux qui n'ont rien à manger. Des fonctions comme celles de MM. Towers et Osborne ne comportent aucun risque personnel, et par conséquent l'on ne saurait assimiler ces fonctionnaires aux directeurs d'entreprises dont le revenu dépend du succès plus ou moins grand de leur direction. Le cas de ces deux messieurs nous est personnellement indifférent, et même nous serions tenté de les féliciter de leur bonne fortune; mais au point de vue social le chiffre de leur traitement est, dans les circonstances, un peu scandaleux.

Olivar ASSELIN

L'apprenti sorcier

Quand l'Europe, vu l'importance de son équipement, s'enrichissait au détriment des pays neufs d'Amérique et des vieilles nations orientales, elle ne prévoyait pas que les vassaux de sa puissance économique s'émanciperaient un jour, après lui avoir emprunté les outils de sa conquête. Le Japon, les Etats-Unis, le Brésil, le Canada, lui vendaient les matières premières que sa science transformait et remettait sur le marché. Bien que sa balance du commerce avec ces pays fût apparemment adverse, l'Europe bénéficiait de mille échanges de caractère invisible, soit qu'elle leur vendit des services payables en matières premières, soit qu'elle établit chez eux des entreprises dont elle rapatriait ensuite les capitaux accumulés. La guerre a pourtant fait jouer en sens contraire le fléau de la balance, et les Etats-Unis, de nation débitrice, sont devenus du jour au lendemain les banquiers de leurs prêteurs. Le Japon, de son côté, ayant adopté les techniques occidentales, s'est élevé en moins de dix ans au premier rang des pays exportateurs. Mais, comme l'écrivait récemment André Siegfried, l'Europe a transmis aux peuples jeunes ou arriérés les fruits de sa science sans leur prêter en même temps les fruits de son vieil humanisme. De là ce monstrueux déséquilibre entre la faiblesse morale des jeunes Etats-Unis et l'ampleur de leur outillage économique.

Depuis quinze ans, l'homme d'Amé-

rique, encore étourdi d'une royauté dont la responsabilité lui échappe, s'est façonné un idéal précaire de bien-être. Il établit sa vie religieuse et sociale sur l'invention et le remplacement des techniques. Son plus récent triomphe est la fabrication d'un cadran à traire les vaches: cet ustensile remplace une vingtaine de garçons de ferme, pour la propreté et la rapidité du travail. L'exclusion graduelle de l'élément humain dans l'œuvre essentiellement humaine de l'économie eût été une erreur désastreuse, mais relative, si par une loi assez facile à comprendre les Etats-Unis n'avaient, comme puissance économique, réglé hors de chez eux les conditions du travail, de la production, des échanges, et imposé au monde une conception toute quantitative de la vie sociale.

Les Etats-Unis, comme l'apprenti sorcier, ont déchainé des éléments qu'ils ne savent plus maîtriser. Hier encore, Roosevelt obtenait du Sénat le droit d'affecter 5 milliards à des travaux publics. Depuis son arrivée au pouvoir, l'Etat a pris en main la production des céréales, la restriction des emblavures, le rachat des hypothèques agricoles, l'organisation du travail industriel: cette politique a englouti quelques milliards, alourdi la dette publique, haussé de 5 à 10 p. 100 les frais généraux de l'industrie. Roosevelt, et avec lui tout un peuple de grands enfants qui croient encore au hasard, joue les yeux bandés contre la chance. L'organisation pseudo-corporative dont il a doté l'industrie n'est qu'une tentative désespérée, non pas de réglementer les passions qui ont faussé le mécanisme des actions économiques, mais de dessiner un régime arbitraire qui aboutit au socialisme d'Etat. Si le ciel n'envoie pas aux éléments américains une pluie miraculeuse de pièces d'or, la popularité de Roosevelt pourrait bien finir dans une guerre civile où la masse bourgeoise et plutôt traditionaliste n'aurait pas le dessus.

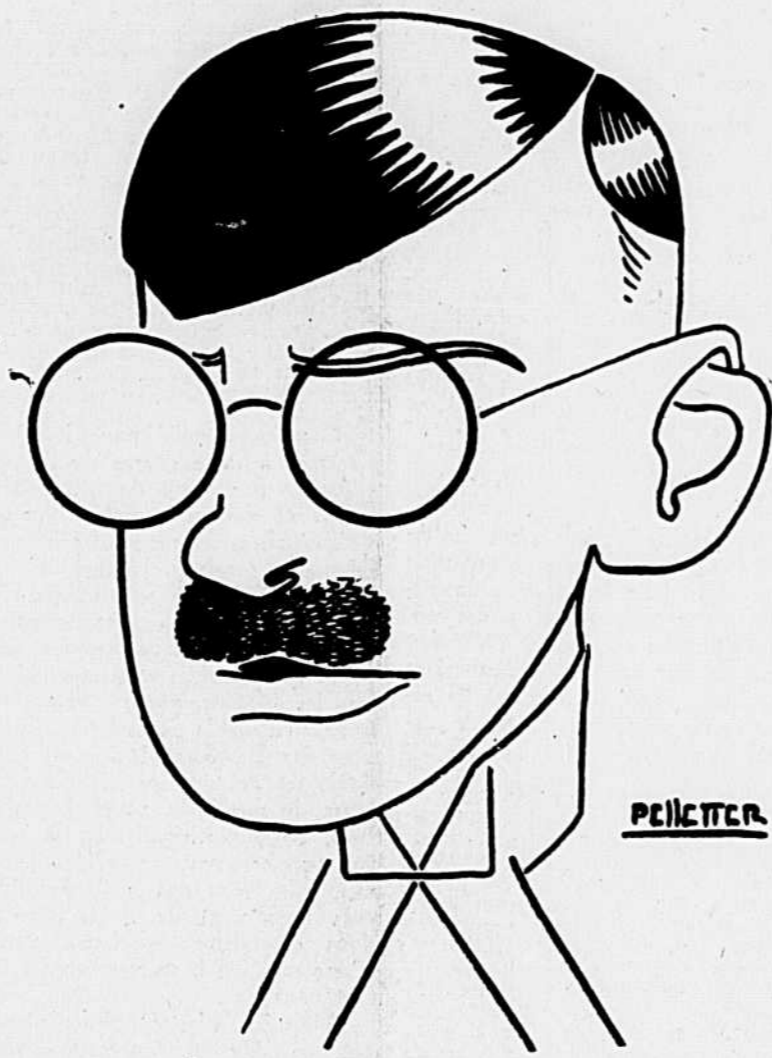
Non, les Etats-Unis d'aujourd'hui, réduits à dévaloriser leur monnaie pour soutenir la concurrence du Japon sur les marchés étrangers, insoucieux de la notion millénaire de propriété, ne constituent pas un exemple de civilisation ni d'ordre social. Eux qui ont à un si haut degré le sentiment de l'humain, par opposition au sens du spirituel, qui associent à tous leurs actes religieux une idée de bien-être matériel, comme un témoignage le succès prestigieux de Mary Baker, fondatrice de la Christian Science, ils ne possèdent pas ce fonds d'expérience, cette prudence politique, cette intuition des accidents économiques que procure seule la culture.

Malheureusement, le Canada s'engage dans la même voie. Bâti, comme tous les pays neufs, grâce au capitalisme anonyme et collectif, trop pressé d'égaliser son outillage économique à celui des nations lentement évoluées, il sent le terrain se dérober sous ses pieds. Sa dette publique s'accroît sans proportion avec ses moyens de produire et de vendre la richesse. Ses deux réseaux ferroviaires, parmi les plus importants du monde, font souvent double emploi, et les frets diminuent à mesure que s'affaiblit le commerce domestique et extérieur. Une tradition paysanne ou bourgeoise, le sens de la continuité familiale et professionnelle, le consentement paisible à réduire son train de vie, d'ailleurs constitué en grande partie de besoins artificiels, l'une ou l'autre de ces vertus propres à l'Europe aiderait le Canada à reprendre pied et, surtout, à reconstruire son économie sur une assiette moins précaire. C'est donc moins que jamais le temps de lui citer en exemple à suivre le drame social qui se joue aux Etats-Unis. La crise, fausement désignée par ce vocable qui comporte une idée de brièveté et de violence, n'est-ce pas après tout le placement définitif de la vie économique à son palier normal? Ne consiste-t-elle pas surtout, pour l'apprenti sorcier, dans le déchainement de passions et d'impulsions primaires qu'il cherche à corriger dans les choses au lieu de les étouffer, à leur racine, dans les hommes?

Lucien PARIZEAU

Cadeau utile et agréable :
un abonnement à l'« Ordre ».

LES MENEURS



M. Honoré Parent

directeur des services municipaux de Montréal

GUERRE ET PAIX

La situation politique de l'Europe n'est certes pas très réjouissante, mais on peut encore y trouver des sujets qui prêtent ou apprennent à rire. Ainsi, on a pu voir dernièrement que la France, la Grande-Bretagne et l'Italie se sont unies pour faire assavoir à la Lithuanie que les condamnations récentes d'agitateurs nazis n'étaient pas « compatibles avec l'usage », parce que trop sévères. A la suite de ces remontrances, le gouverneur lithuanien de Memel vient de donner sa démission.

Cette affaire n'a pas grande importance en soi, mais on y trouve une bonne illustration de la farce de la S.D.N. Quand il s'agit de faire rentrer dans l'ordre un petit pays de quelque six millions d'habitants, qui a le tort de ne pas vouloir se laisser bouffer la laine sur le dos, rien de plus facile. C'est autre chose de mettre au pas l'Allemagne, par exemple, et ses soixante et quelques millions de loups affamés, grimpés pour le moment en paisibles moutons. En effet, Jacques Bainville a fait observer un jour que la S.D.N. serait impuissante à faire régner la paix tant qu'elle n'aurait pas à son service une armée capable à l'occasion de faire la guerre aux récalcitrants et de la gagner. Tout le reste est plaisanterie.

Une bonne plaisanterie sans doute, mais extrêmement dangereuse si, par malheur, un grand pays donnait dans ce godard. On a assuré, et probablement avec raison, que l'Angleterre aurait pu empêcher la Grande Guerre, si elle avait nettement défini sa position avant l'invasion de la Belgique. Quoi qu'il en soit, le plus sûr moyen de se faire déclarer la guerre, et l'exemple de la 1ère République française est là pour le prouver, c'est encore de déclarer la paix au monde. Il y aura toujours des méchants parmi nous et il est idiot de les engager à ne pas se gêner et à se servir en toute sécurité.

Je ne sais rien de plus comique au monde que les déclarations pacifistes de nos généraux ou ex-généraux. Cette attitude donnerait à penser qu'ils ne furent jamais rien autre que des officiers de salon, comme on dit au Canada, et qu'ils n'endosseraient la culotte du soldat, selon la pittoresque expression d'un ancien politicien, que dans le dessein pervers, de troubler le cœur chaleureux des nourrices sèches et des bonniches. A moi, vulgaire péquin, il semble que l'on ne se fait pas général quand on a la guerre en horreur, que diable! Il est vrai que nos officiers ressemblent diablement aux commandants, si bellement chamarrés, de ces braves « gardes indépendantes » Inc. que les scribouillards de l'ACTION DIABOLIQUE considèrent sans doute comme faisant partie de nos institutions catholiques.

L'attitude de ceux de nos politiques (par antiphrase) qui se sont succédé à la plus vaste tribune du monde (1), celle de Genève, est un autre sujet de profonde réjouissance. Ces « innocents » se sont plus à citer au monde ébloui et goguenard le bel exemple de paix qu'offrent le Canada et les Etats-Unis depuis un siècle. Je pense bien! Quand nos voisins ont besoin de quelque chose, ils le prennent sans plus de cérémonie, avec le consentement détaché de belle-maman l'Angleterre. Ils se sont déjà emparés des forêts du Maine et des

ports à eau profonde de la côte du Pacifique; et nous fumes contents. Pour le moment, ils se bornent à assécher en douce le Saint-Laurent; et nous sommes encore contents. Quand ce sera nécessaire, ils se saisiront de notre fleuve et le canaliseront; et nous serons toujours contents.

Pourquoi pas? Puisque nous voulons à toute force la paix et que nous désirons en montrer au monde le chemin, il n'est rien de tel que l'exemple. Soyons donc prêts à nous résigner à tout — avec le sourire, il va sans dire. Ah! si la France et l'Angleterre et la Belgique et la Pologne et la Tchécoslovaquie et l'Autriche et le Luxembourg et le Danemark et les Etats baltes, enfin tout le monde pouvait consentir à suivre notre magnifique exemple et satisfaire aux modestes exigences de l'Allemagne, il n'y aurait plus jamais de guerre à moins... à moins que nos bons maîtres, les Allemands, ne décident de régler aussi leur cas aux Jaunes et aux Russes. Mais après cela, il n'y aura plus de guerre, car les Etats-Unis du Monde seront en voie de prompt réalisation. C'est ce que nous souhaitons de tout notre cœur.

En attendant cet heureux jour, venons-en à l'œuf de ce magnifique canard, le discours de M. Bourassa que la glose anticipée que l'on vient de lire illustre d'ailleurs. Le député de Labelle veut que la Chambre « réaffirme l'adhésion du Canada au traité pour la renonciation à la guerre ». Il est vrai qu'il doute un peu de la puissance de la S.D.N., puisque sa motion « invite le Gouvernement à donner son appui à toutes les mesures efficaces propres à assurer la paix mondiale, soit par l'entremise de la Société des Nations ou autrement, en coopération avec d'autres gouvernements qui se sont voués à la cause de la paix ».

Après avoir parlé du pacte Briand-Kellogg (qui a mis comiquement la guerre hors la loi), il a dit que le général McRae a dit que le « docteur » (pas un vrai!) Nicholas Murray Butler avait dit: « Les nations les plus à l'abri du danger sont celles qui ne sont pas armées: la Suisse, le Danemark, la Norvège et la Suède. » Il est vrai que le Danemark a déjà récupéré une partie du Slesvig que la Prusse lui avait enlevé en 1864, avec le Holstein et le Lauenbourg, et qu'elle la reprendra à la première occasion, mais ça ne fait rien. La Suisse vient de prolonger le temps de service de ses milices dont le rôle est de garnir ses fortes positions stratégiques que les Allemands n'osent pas attaquer en 1914, mais ça ne fait rien. Quant aux deux autres pays, ils sont au diable vaueurt, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas directement menacés, et ils peuvent se permettre de braver le danger.

Le député de Labelle a rappelé que D'Arcy McGee voulait, déjà en 1862, que le Canada proclamât au monde entier sa neutralité, et a cité beaucoup d'autorités: M. Manion, M. King, qui a affirmé sans rire que le Canada est un pays de réconciliation qui a assuré la concorde depuis plus d'un siècle entre les nationalités qui le composent, Austin Chamberlain, lord Fisher et, plusieurs fois, M. McRae. Ce général-pacifiste-sénéateur a raconté, paraît-il, qu'il est inconcevable que nous envoyions les fils du Canada en Europe pour se battre avec les fils ivres de nationalisme

d'une civilisation décadente. Il va sans dire que M. Bourassa ne partage pas l'opinion du pacifique général en ce qui touche à la décadence de l'Europe; mais il est d'avis qu'il faut appuyer le reste de ses pensées, pour employer, la terminologie poétique.

Toutes ces considérations, pour intéressantes qu'elles soient, n'ont pas une grande portée, et les vœux de nos Communes risquent fort de rester platoniques. Toutefois, comme le député de Labelle a parlé longuement de la politique extérieure de l'Angleterre et de nos relations avec l'Empire, nous verrons demain la suite du débat.

Jules BAZIN

Ce nouveau ministère

La création du ministère de l'industrie et du commerce dans le gouvernement de Québec réjouira nos chambres de commerce anciennes, nouvelles, aînées et cadettes; car cette innovation est réclamée depuis longtemps par les Jérôme Paturots qui croient que la Province de Québec sera ainsi plus en état de vendre ses produits laitiers, son bois, son miel et, bien entendu, son sucre et son sirop d'érable. Quant à nous, nous ne voyons pas très bien en quoi la Province profitera de ce dédoublement d'une fonction que le gouvernement fédéral est parfaitement compétent à exercer. Mais il y a une chose dont il faut quand même se réjouir, et c'est l'entrée de M. Bouchard dans le cabinet. D'autant plus que M. Bouchard cumulera, paraît-il, cette fonction et le contrôle des affaires municipales où sa compétence est incontestable. Evidemment, le contrôle de l'industrie hydro-électrique institué par le gouvernement sur la recommandation de la commission Lapointe satisfait M. Bouchard, qui fut pendant longtemps l'apôtre le plus ardent de la municipalisation en notre province. Il est aussi à prévoir que M. Bouchard ne sera pas un zéro dans la délibération des autres questions et qu'à sa présence au conseil des ministres se fera sentir de diverses façons.

Chose curieuse, le député de Saint-Hyacinthe, qui fut pendant longtemps la bête noire du clergé, était depuis quelques mois traité avec le plus grand respect par l'organe présumé de l'archevêché de Québec. Il sera curieux de voir comment ce journal politiciard et malhonnête envisagera son entrée dans le cabinet. Pour l'instant, ceux qui sont déçus, ce sont les messieurs qui comptaient sur le concours de M. Bouchard pour mener leur campagne contre le cabinet. C'est, après tout, la juste récompense de leur sordide calcul.

Olivar ASSELIN

Échos

Le temps retrouvé

Un voyageur, de passage dans une petite ville de province, en France, entra par désœuvrement dans un bazar, acheta une montre pour la modique somme de 10 francs; puis, en attendant son train, alla faire un tour dans la campagne.

Il était alors 3 heures de l'après-midi. Un long moment après, le promeneur tire de son gousset la montre neuve: elle marquait 2 heures. Son tic-tac pourtant était rassurant. Cinq minutes plus tard, la montre marquait 2 heures moins 5. Dix minutes après, 2 heures moins 10... Le voyageur se crut au royaume des fées. Il possédait la montre magique, celle qui permet de remonter le cours du temps, de revivre le passé, de recommencer les heures manquées, de connaître de nouveau les plus douces...

Mais, ne voulant pas manquer son train tout de même, il s'en revient vers la ville et entra dans le magasin pour faire constater au vendeur la bizarrerie de son chronomètre. Stupéfaction. On court chercher trois, quatre montres. Toutes prennent le départ... à reculons.

Deux mille montres avaient été « montées » à l'envers.

Les travailleurs scientifiques en Russie

Déjà, en Russie, les vieux savants ne représentent qu'une minorité, noyée dans le flot de nouveaux « travailleurs scientifiques », à la mentalité de primaires. Et d'abord, il faut s'entendre sur ce terme de « travailleurs scientifiques ». Il faut comprendre que ce terme s'applique sans distinction à tous les domaines du travail intellectuel. Un garçon de laboratoire, un interprète qui a traduit en russe quelques ouvrages techniques, entrent dans la catégorie officielle des « travailleurs scientifiques », ainsi qu'un critique littéraire ou un fonctionnaire de musée. Aussi, quand on cite les chiffres imposants de ces « travailleurs », il faut bien se rendre compte que dans aucun pays du monde on n'aurait songé à qualifier leur travail de « scientifique ».

La défaite de Dantzig

par André BOWMAN

En temps ordinaire, c'est-à-dire si l'Allemagne n'était pas pourvue d'un régime nazi et si Berlin ne cherchait pas ouvertement à reconquérir par tous les moyens les territoires perdus depuis le Traité de Versailles, les élections dantziçoises n'offriraient probablement qu'un intérêt purement documentaire. Mais vu la situation politique en Europe orientale et la tension particulière qui existe depuis plusieurs mois dans la région baltique, et étant donné que les élections de Dantzig sont relativement rapprochées de la consultation populaire de la Sarre, la demi-défaite des nazis dans le territoire de la Ville libre revêt une signification particulière.

Malgré une campagne formidable en faveur des candidats nationaux-socialistes, malgré toute l'aide que ceux-ci ont reçue du Reich dans leur tentative de submerger le Volkstag (chambre des députés), les nazis ont subi un échec.

Echec relatif, bien entendu, puisque le parti national-socialiste est arrivé à réunir 60 pour 100 des votes, soit 139,000 sur 235,000, mais échec tout de même puisque le parti de la droite gammée n'a pu atteindre les 67 pour 100 des voix requis pour changer la constitution et transformer la Ville libre en simple territoire officiellement nazi. Le but des nationaux-socialistes était de demander et d'accomplir le rattachement du pays au Reich en s'incorporant à la Prusse orientale et en rejetant la souveraineté de la Pologne. On comprend qu'avec de pareilles intentions, qui, réalisées, pouvaient avoir d'immenses répercussions politiques, les Allemands n'aient pas hésité à employer tous les moyens.

La défaite du Reich est donc hautement significative, encore qu'inattendue dans tous les pays. Il serait peut-être prématuré de parler d'une éclipse du nazisme, ou d'un réveil de la conscience allemande contre une dictature brutale et sans autre issue que la guerre. Mais on note un fait caractéristique: l'opposition au régime nazi existe encore parfaitement là où des persécutions impitoyables ne l'ont pas détruite ou ne l'ont pas obligée à rentrer sous terre. Et si l'on tient compte des fraudes possibles — le nombre des votants a été étrangement élevé, comme dans la Sarre — et des avantages immenses dont jouissaient les nationaux-socialistes puisqu'ils étaient au pouvoir, on ne peut que constater que le parti nazi est loin de représenter, comme il l'affirme, l'opinion de la presque totalité du pays. Cette constatation a quelque chose de réconfortant.

On remarque, en parcourant les listes de résultats, que les Polonais ne comptaient que pour un nombre infime dans le total des votants. Il est presque certain que dans ce domaine il y eut fraude: il y a certes plus de 8000 Polonais dans le territoire de Dantzig! Mais en admettant même que le chiffre indiqué soit exact, il n'en reste pas moins que le parti socialiste allemand compte encore près de 38,000 adhérents assez courageux pour se montrer en plein jour, et le parti centriste (catholique) presque autant de membres. Les nationalistes représentent encore près de 10,000 individus, et les communistes, 7000.

Ainsi donc, les élections législatives ont été un échec sensible pour les gouvernants du Reich, qui ne manquaient pas d'arguments pour attirer à eux les foules. Etant donné l'importance stratégique du territoire de la Ville libre, Hitler avait tout intérêt à voir se produire un rattachement qui lui aurait permis de prendre la Pologne à la gorge et de la placer davantage encore sous son influence. Il a donc ordonné une offensive à fond et cette offensive a terminée en queue de poisson. Dantzig reste ville libre autonome sous la suzeraineté de la Pologne, et le prestige allemand reçoit un dur coup dans la Baltique.

Quant à la Pologne, elle pourra en tirer un enseignement: l'Allemagne, qui n'a pas hésité à étouffer par toute sorte de moyens les vœux des Polonais de Dantzig, n'hésitera pas davantage

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

à employer les mêmes procédés quand l'occasion s'en présentera de nouveau. Varsovie devrait être édifiée sur les intentions réelles des nazis à son égard, surtout après l'expérience de Dantzig, à tous égards si caractéristique.

André BOWMAN

Pour une réforme de l'Etat

L'Etat peut-il tout faire en matière économique et sociale? C'est aujourd'hui l'opinion la plus généralement répandue que l'Etat dispose, à lui seul, des moyens d'enrayer la crise, d'en amoindrir les conséquences désastreuses et de provoquer le retour à la prospérité. A ne considérer que les événements internationaux, on constate immédiatement l'impuissance des Etats à régler le problème de la monnaie et des échanges. Les congrès internationaux finissent presque toujours, par un ajournement. Les agences de presse nous apprennent ce qui est survenu, en Belgique, à la suite de la démission du cabinet Theunis. Après bien d'autres, l'Etat belge vient de dévaluer sa monnaie. Des difficultés — d'ordre économique surtout — ont forcé la Belgique à se ranger du côté des pays à monnaie errante. Le royaume, qui tire les trois quarts de ses revenus de son commerce d'exportation, devait tôt ou tard rechercher des moyens d'expansion commerciale autres que ceux du bloc des pays à monnaie-or. L'Etat belge, malgré toute sa bonne volonté, a dû fausser compagnie aux pays qui sont restés les défenseurs de l'orthodoxie monétaire.

Ce n'est pas là, d'ailleurs, le seul coup porté au groupe des pays à monnaie-or: les mesures de défense draconiennes de la lire équivalent, en fait, à une dévaluation. L'aire des pays à monnaie-or est donc de plus en plus restreinte. Réussira-t-on, malgré tout, à trouver une commune mesure internationale des échanges? On ne pourrait y arriver qu'à la condition que l'Angleterre et les Etats-Unis le voulaient bien. C'est alors qu'on retrouve, intégralement, le problème de l'Etat. Il faut, à tout prix, que ces deux pays, et tous les autres à leur suite, retrouvent à l'intérieur l'équilibre économique et financier. Stabilisation monétaire préalable, harmonie entre le capital et le travail, équilibre budgétaire, telles sont les conditions indispensables d'une reprise des échanges mondiaux. A tout cela s'ajoute la nécessité impérieuse d'un remaniement complet de la politique commerciale de tous les pays.

Comment appliquer un si beau programme? me direz-vous. Tout le monde, évidemment, se rend compte que c'est là qu'il faudra arriver tôt ou tard. C'est quand il s'agit de déterminer le choix des moyens que la confusion commence. Peut-on raisonnablement songer encore à une conférence économique internationale après l'échec de celles qui eurent lieu un peu partout, au cours des dernières années? Le salut se trouverait-il dans une recrudescence du nationalisme économique? «Chacun pour soi», en économie et en politique, n'a jamais rien donné. Ceux qui comprennent l'histoire s'accorderont à dire que toute époque de nationalisme exacerbé et de repliement sur soi fut toujours accompagnée ou suivie de guerres effroyables. C'est précisément ce qui est arrivé au cours de notre vingtième siècle.

Mais dissiper les haines nationales n'est pas une mince besogne. Le parlement international de la S. D. N. en sait quelque chose. Quand on songe qu'elle n'a pu arrêter les tueries du Grand Chaco, il est bien permis de mettre en doute l'efficacité de la S. D. N. dans le cas d'un nouveau conflit européen. Confusion ou incertitude en politique équivalent à confusion ou incertitude en économie.

L'obstacle le plus sérieux à une reprise durable des affaires est la faiblesse même de l'Etat à dominer les événements. C'est avec l'accroissement de ses attributions que l'Etat, à force de faire des lois en trop grand nombre, augmente le malaise général. Le Canada, par exemple, lié par la partie XIII du traité de Versailles, se croit dans l'obligation de voter des lois sur le salaire minimum, la journée de huit heures, l'assurance-chômage, etc... Ces lois, telles que votées ici, n'existent même pas en Angleterre, en France, ni aux Etats-Unis. Quant à l'Italie et à l'Allemagne, elles ne demandent pas à Genève de leur préparer des projets de législation sociale. Quel est le motif véritable de toute cette fournaise de lois sociales? Les élections qui approchent sont, sans doute, une des meilleures explications de ces mesures qui font de l'Etat l'assureur, le banquier et la providence de tout le monde.

Le législateur, qu'il soit bleu ou rouge, ne s'applique pas à montrer combien des législations sociales mal préparées, hâtives, sont un obstacle au relèvement des affaires. Ces lois coûtent quelque chose à toutes les catégories de travailleurs et de producteurs et augmentent d'autant le prix de revient de nos marchandises. Il ne faudra pas

s'étonner, ensuite, de la diminution de nos exportations car, nos concurrents, libérés de lois sociales trop onéreuses, vendront à meilleur compte que nous à nos anciens clients.

Nous devons même protéger notre marché intérieur, comme nous l'avons déjà fait d'ailleurs pour nos blés de l'ouest. Le seul moyen d'en sortir est une compression du prix de revient qui ne peut être obtenue que par l'abandon des lois sociales trop onéreuses. Les salaires retrouveraient, de cette façon, la souplesse indispensable qui leur permettrait de commencer un mouvement de hausse. Débarasser l'Etat des devoirs qu'il n'aurait jamais dû assumer, tel est le premier pas à faire dans la voie d'un rétablissement économique et financier. Cela suppose une réforme de l'Etat.

Jean-Marie NADEAU

L'expérience monétaire en Angleterre et aux Etats-Unis

Nouvième conférence de M. Hornbostel

Le conférencier rappelle que la France a eu à lutter contre une série d'événements contraires. Son histoire monétaire d'après-guerre, c'est la perpétuelle recherche d'un équilibre sans cesse compromis. En Angleterre, la situation fut un peu différente. Les ressources de la Grande-Bretagne étaient immenses, le mécanisme bancaire extrêmement solide. Il faut distinguer deux grandes périodes dans l'après-guerre: 1° La prééminence du financier sur l'économique, ou le triomphe de la cité qui conduisit en 1925 à la restauration intégrale de l'étalon-or.

2° La crise et la dévaluation, qui se traduisent par la prééminence de l'économique sur le financier. Cette période est marquée par la chute de la livre, suivie du maintien du prestige de la monnaie anglaise. On peut dire que l'Angleterre a gagné sur les deux tableaux. Elle a réussi à maintenir le prestige de sa monnaie malgré la dévaluation. Pour un Britannique, c'est l'or qui est instable et c'est la livre qui est stable. Cette opinion contient d'ailleurs une grande part de vérité.

Aux Etats-Unis, après la période de guerre qui se traduit par une hausse des prix sans suspension de la convertibilité, nous assistons à diverses tentatives de monnaie dirigée dans le cadre de l'étalon-or.

La chute du dollar marque une nouvelle période. Son but fut d'obliger les prix à la hausse. Lorsqu'on étudie la situation de l'Angleterre et des Etats-Unis, on est frappé par le fait suivant. Officiellement, ces Etats ne sont plus à l'étalon-or, mais l'or est accepté par les banques d'émission pour les règlements internationaux. Seulement, le cours d'achat de l'or n'est pas fixe; il peut être changé de temps en temps.

Ces pays sont donc à l'étalon-or variable. Tel est d'ailleurs également le cas de la Belgique. Un véritable abandon de l'étalon-or, c'est un système d'exclusion de l'or qui n'existe nulle part, ou de monnaie contrôlée. Une dévaluation n'est pas un abandon de l'étalon-or, surtout lorsqu'il y a peu de restrictions aux négociations de devises. M. Hornbostel examinera cette semaine l'avenir de la monnaie et cherchera à réaliser la synthèse de son enseignement.

L'Eglise et les régimes économiques

«L'Eglise juge donc les régimes», écrit le P. Boigélot, dans la NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE de septembre-octobre 1934. En les jugeant, elle les condamne ou les approuve. En les approuvant, elle ne les impose pas. Elle déclare simplement par son approbation leur conformité au droit naturel, à la morale; elle ne les dit pas pour autant exigés par le droit naturel et s'imposant donc nécessairement. Quand l'Eglise condamne un régime, elle se désolidarise de lui et n'en veut à aucun prix; quand elle approuve un régime ou tel détail d'un régime, elle se solidarise avec lui au point d'en défendre la légitimité, mais il serait faux de dire qu'elle en veuille à tout prix. Elle n'en veut à tout prix que si elle note expressément qu'il y a là une «exigence» du droit naturel et non pas seulement une «conformité» au droit naturel. En dehors de ce cas, chacun est libre de ses préférences: en tant qu'économiste, on peut prêcher un régime plutôt qu'un autre parce qu'on le juge de meilleur rendement; en tant que moraliste privé, on peut en soutenir un comme plus favorable par structure institutionnelle à la justice, à la paix sociale; en tant qu'interprète officiel de l'Eglise, on n'a aucunement droit d'en prescrire, d'en imposer un. On pourrait donc licitement travailler à faire disparaître le capitalisme; pour autant que soient moraux et les moyens utilisés pour sa disparition et le nouveau régime à installer, l'Eglise n'y contredira pas.

«Certes, elle n'aime pas les aventures. Elle ne souhaite pas de modifications trop brusquées. Souvent elle ne propose que de «tempérer quelque peu dans la mesure du possible». D'autres fois elle parle plus net d'abus néfaste et qu'il faut à tout prix faire disparaître. Mais si elle n'est guère favorable à des transformations ou à des suppressions rapides et radicales, elle n'y est pas rebelle non plus, pour autant que moyens et fin soient légitimes. Voilà qui aide à comprendre le sens d'une approbation ou d'une condamnation par l'Eglise d'un régime économique.

Fêtes franco-écossaises

L'Association franco-écossaise du Canada aura son dîner annuel jeudi 11 avril, à 7 h. 15 du soir, au Cercle universitaire, sous la présidence de M. le sénateur Rodolphe Lemieux. Les hôtes d'honneur seront M. Raymond Brigré, ministre de France au Canada, et sir Francis Floud, haut-commissaire britannique à Ottawa. M. Edouard Montpetit prendra la parole. On entendra des chants populaires et on verra à l'écran des paysages d'Ecosse et de France. On peut se procurer des cartes (au prix de \$2.50 chacune) en s'adressant au maître d'hôtel du cercle.

Les concordats et le crédit

Le NOUVELLISTE note que seul M. Barré a appuyé à l'Assemblée législative la proposition de M. Guertin d'instituer à l'intention des propriétaires urbains des concordats analogues à ceux que le parlement fédéral a inventés au bénéfice des propriétaires ruraux. Il reprend l'objection de M. Taschereau qui telle mesure «enrayerait tout mouvement de construction», puisque «les prêteurs d'argent refuseraient tout prêt aux constructeurs». «Cela se comprend», conclut le NOUVELLISTE qui observe la situation née de cette loi dans la classe agricole:

Supprimée la garantie d'un intérêt régulièrement versé et du remboursement du capital à échéance le risque cesse d'être tiré en le prêteur et ce dernier cherche ailleurs.

La situation peut-elle être autre dans le domaine agricole? Ne s'y achemine-t-on pas rapidement à une carence de prêteurs? N'y a-t-on pas tout simplement fermé à l'agriculteur la voie du crédit? Un député déclarait à la législature que la loi des concordats agricoles gagne en popularité dans les milieux ruraux. C'est possible. Mais cela ne prouve pas qu'elle soit une excellente mesure. Nombreux, non seulement dans les villes mais aussi dans les campagnes, ceux qui vont volontiers renonceraient à cette mentalité ne change rien au fait même: la loi des concordats agricoles, aux yeux de très bons juges, fera beaucoup plus de mal que de bien.

Et le confrère de Trois-Rivières cite du PROGRÈS DU GOLFE un passage que nous reprendrons après lui: le confrère de Rimouski remarque que les apologistes des concordats déplacent la question et répondent aux critiques en leur opposant l'honnêteté et l'honorabilité des juges du tribunal de révision, comme si ces messieurs étaient personnellement en cause:

Pour faire pièce aux critiques de la loi des concordats agricoles, les protagonistes et partisans de cette loi s'efforcent de concentrer l'attention publique sur l'honorabilité et l'intégrité des membres du tribunal de révision, qui doivent juger des cas avec équité, en tenant compte de la capacité de paiement des débiteurs.

La personnalité et la compétence des juges commissaires ne sont pas en cause. Que ces messieurs soient très impartiaux, très honnêtes et très renseignés, leur rôle, leur mission n'en est pas moins de voter, des arrérages de taxes ou un compte de marchandises, tous les créanciers (sans distinction) d'un cultivateur sont entièrement à LA MERCI de ces messieurs du tribunal de révision (M. Joseph Sirois l'a écrit en toutes lettres dans la Revue du Notariat, et personne n'a osé contredire cette affirmation du savant juriste).

Et voilà précisément ce qui a tué le crédit des cultivateurs. Parce que la loi des concordats ne fait exception d'aucune créance et s'applique non seulement aux dettes du passé, mais encore à celles du présent et de l'avenir. Le PROGRÈS indique un moyen auquel recourent les emprunteurs qui ont absolument besoin d'argent et n'en peuvent plus trouver: s'engager à ne pas recourir aux concordats, moyen évidemment illégal. D'excellents cultivateurs que nous pourrions nommer souffrent tellement de cet état de chose que, pour rassurer ceux de qui ils voudraient acheter un immeuble ou emprunter de l'argent, ils offrent de s'engager ferme par écrit devant notaire, à ne jamais se prévaloir des privilèges de la loi des concordats. Mais un tel engagement, contraire à l'ordre public, serait nul et de nul effet. Les obligations contractuelles ne sont plus assurées d'immuabilité. Elles peuvent être changées et restreintes, sinon annulées, par un tribunal aux pouvoirs exorbitants, virtuellement illimités, que n'ont pas et n'ont jamais eus les tribunaux réguliers.

Pour qu'on en soit rendu à cette extrémité si peu de temps après l'institution de la loi nouvelle, il faut que l'effet des concordats sur le crédit ait été presque instantané. Cela juge la loi indépendamment, est-il besoin d'insister, de la personne de ceux qui doivent présider à son application. Une loi juste peut être faussée dans son application par de mauvais juges et avoir des effets pervers: de bons juges peuvent parfois atténuer les ravages d'une mauvaise loi mais ils ne peuvent jamais les éviter totalement.

Jingoïsme, pas mort!

Le jingoïsme faiblit, prétend H. G. dans une note du CANADA. Peut-être. Mais il n'est sûrement pas mort et connaît encore d'énergiques sursauts. Notre confrère du CANADA assure beaucoup de bien de la résolution pacifiste que M. Bourassa a fait voter par nos députés; mais il constate que M. Guthrie a pris soin de n'engager ni le gouvernement ni le pays par une résolution à laquelle M. Bourassa lui-même avait du reste donné un caractère parfaitement anodin dans sa rédaction définitive s'il avait par ailleurs mis plus de substance dans les discours par lequel il a présenté sa formule. Considérant M. Guthrie comme le dernier des réactionnaires, H. G. conclut à l'affaiblissement du jingoïsme de l'acceptation par la Chambre du texte soumis par M. Bourassa.

Le jingoïsme faiblit? On ne le croirait pas à lire le compte rendu du discours de M. Guthrie en réponse aux paroles de bon sens que M. Henri Bourassa a pro-

noncées à la Chambre des Communes contre la participation du Canada aux guerres européennes. Mais M. Guthrie n'est sans doute qu'un pessimiste réactionnaire, car il n'a pas oublié que M. Edouard n'est pas le seul à tout de même voté la résolution pacifiste de M. Bourassa. Le «London Advertiser» écrit à ce propos:

«L'acceptation de la résolution de M. Bourassa est un signe que le jingoïsme a cessé d'être une force qui effraie les hommes d'Etat, même au sein d'un parti qui a une tradition de loyauté professionnelle. Les Canadiens sont résolus de ne participer à aucune guerre qui éclate en Europe à moins qu'ils ne soient absolument convaincus que l'Empire britannique a été délibérément attaqué et doit se défendre. Ils n'ont d'intérêt pas aux petites querelles continentales. M. Bourassa va évidemment beaucoup plus loin et nous sommes assez enclins à le suivre. L'«Ottawa Journal» a souligné dans une note ironique le peu d'importance de l'opinion canadienne dans les «affaires étrangères». Et il a raison de montrer qu'il serait stupide de M. Edouard consulter le gouvernement du Canada avant de discuter avec les Allemands ou les Russes. Mais précisons parce que nous ne sommes rien en Europe, nous devrions être assez intelligents pour laisser les Européens régler TOUS leurs différends sans notre aide. De notre point de vue l'Empire britannique, ce n'est qu'un beau sentiment, tandis que la ruine du Canada à la suite de la participation à une nouvelle guerre, ce serait une réalité.

Sur l'opportunité pour le Canada de participer à toute guerre de l'Empire, nos sentiments sont ceux de M. Bourassa, de H. G. et de ses confrères du CANADA. Mais où nous croyons nous faire moins d'illusion c'est sur la probabilité de cette participation: à la première reprise d'hostilités l'Angleterre sera engagée, nous verrons à n'en pas douter tous nos parlementaires, rouges comme bleus et à la seule exception dans les deux camps de quelques individus, envoyer au diable toutes les résolutions pacifistes de Bourassa et consorts et tous les plaidoyers de tous les H. G. du pays et même du monde et voter, la main sur le cœur, notre participation à la guerre. Et nous verrons alors que ce n'est pas en vain ni pour la forme que le gouverneur du Canada nous vient de la Grande-Bretagne. Nous constaterons qu'il est autre chose qu'une machine à sanctionner des lois où il n'est pour rien.

Mais pour l'instant, rien n'est plus amusant que de voir le CANADA se réclamer à tout instant de M. Bourassa qu'il est en train de voler au DEVOIR. Celui-ci reproduit bien encore, de temps à autre, les discours du député de Labelle, mais il se réclame rarement de son opinion ou de sa personne et comment rarement et brièvement ses faits et gestes dans des articles de rédaction. Tandis que depuis qu'un collaborateur anonyme du CANADA a eu avec M. Bourassa quelques instants d'entretien au cours desquels il a remarqué que son interlocuteur avait un numéro du CANADA dans sa poche, notre confrère du matin monte en épingle le moindre mot de l'ancien directeur du DEVOIR et se réclame de lui à tout propos. C'est assez amusant.

L'initiative de M. Hepburn

Naturellement l'ILLUSTRATION est affreusement scandalisée de la réputation des contrats de l'Hydro ontarienne par M. Hepburn. Notre confrère à la feuille rose en veut surtout au premier-ministre de l'Ontario parce qu'il est le chef d'un gouvernement libéral. La réputation par M. Hepburn de contrats importants avec des compagnies privées est en passe d'attirer au Canada une forte vaine réputation. Ce qui s'est dit au Parlement de Westminster montre que les prêteurs britanniques sont en même temps alertés et scandalisés. Car il n'a jamais été d'usage, en notre pays, de répudier les contrats, les engagements et les dettes d'Etat. Les actions des compagnies que M. Hepburn a voulu frapper ont subi, du coup, une baisse de 51 millions de dollars. C'est énorme. Seuls les Russes ont osé y aller aussi carrément. Il parait, selon des commentaires autorisés, que c'est la ruine de multitudes d'épargnants. Cela n'a rien de flatteur pour le Canada. Il s'agit, en effet, de ne pas oublier qu'à l'étranger où l'on n'est pas au courant des complications fédérales-provinciales, tout cela passe sur le dos des Canadiens en général: «We have lost our money la Canada...»

C'est une bien petite compensation que celle de pouvoir dire que c'est un gouvernement libéral-démagogue qui pose le précédent. On peut s'attendre à ce que l'ILLUSTRATION exploite à fond cette initiative de M. Hepburn que beaucoup de libéraux ne

peuvent approuver. Mais en accusant les autres de démagogie, l'ILLUSTRATION crache en l'air.

Vêtements transparents

Il paraît qu'on vient d'inventer — en Angleterre et non aux Etats-Unis, comme on pourrait le croire — des vêtements dont l'étoffe a toutes les qualités des étoffes ordinaires et possède en plus celle d'être... parfaitement transparente. Un collaborateur du «BIEN PUBLIC» se demande à ce sujet si l'on en viendra jamais à donner des vêtements transparents aux cœurs et aux âmes.

Admirons et attendons-nous à de nouveaux perfectionnements de cette invention: celui, par exemple, de l'étoffe de verre transparente autorisant la fabrication de vêtements suffisamment chauds et laissant voir au travers. Ainsi nos célestes beautés n'auront plus besoin d'attendre la saison des plages pour ne dissimuler rien de leurs chères perfections. Permission d'y voir, sinon d'y toucher. On ne s'ennuiera plus une minute chez les hommes, dits civilisés. Gorges roses, hanches amorphiques, croupes d'albâtre, tout sera mis en valeur, si l'on peut dire.

Mais ce qu'il y a dessous encore? C'est-à-dire les sentiments des bonnes petites âmes plus ou moins pures, les cœurs plus ou moins durs, endurcis ou blindés...? L'étoffe les laissera-t-elle transparents? Voyez-vous tel membre important du Parlement s'en aller, vêtu d'une étoffe le dénudant jusqu'à l'âme? Tel éditeur dont on connaîtrait du coup les calculs non exclusivement biliaires...? Tel politicien, oubliant ainsi de masquer ce qu'il occupe son esprit...?

La Vérité, habillée mais en verre transparent...! Dieu n'aurait plus qu'à délançer les échelles célestes pour un second déluge, mieux défini!

Pois des inventions et étoffes diaboliques! Pour vivre heureux et cachés, restons couverts!

Voilà un proverbe parodié d'une façon fort suggestive par notre Jean Sim!

Les billets jumeaux

C'est le nom donné par un hebdomadaire de Joliette aux deux séries de billets unilingues émis par la Banque du Canada. L'expression restera sans doute. L'ACTION POPULAIRE nous apprend que dans Joliette, ville essentiellement canadienne-française, les banques n'ont pas refusé, comme cela est arrivé ailleurs, de donner des billets français à qui en réclamait, mais... elles en ont manqué!

Nous n'avons pas encore appris que nos banques de Joliette et de la région aient refusé aux Canadiens français du papier monnaie imprimé dans leur langue, mais nous savons que certaines banques n'ont pu donner une quantité de billets qu'elles manquaient de vivre. Comme il arrive toujours — que les Canadiens français sont donc malchanceux! — l'une des séries de billets étant venue à manquer, ce fut la série française. Nous supplions nos banques de Joliette et des environs d'avoir assez de prévoyance pour s'assurer d'une quantité suffisante de billets libellés en français. Ainsi tous les clients pourront être servis selon leurs droites et leurs desirs.

L'ACTION POPULAIRE continue en recommandant à ses lecteurs de réclamer les billets français et en affirmant son intention de revenir sur le sujet à chaque numéro.

Depuis l'apparition des billets de la Banque du Canada, presque tous les journaux français du Dominion disent à leurs lecteurs: demandez des billets de banque libellés en français. L'Action populaire, la redit depuis trois semaines, et nous n'avons aucunement l'intention de publier un seul numéro du journal sans revenir sur le sujet, d'une façon ou d'une autre.

Et le billettiste de Joliette, qui signe P. Bonsens, termine en rappelant toutes les raisons, déjà plusieurs fois reprises ici, que

Un coup d'œil sur la bande de votre journal vous rappellera la date d'échéance de votre abonnement. Vous nous rendriez service en le renouvelant avant que nous ne vous en fassions la demande.

nous avons de réclamer sans nous lasser les billets français afin d'obtenir en définitive les billets bilingues. Il y a des jumeaux qui ont droit à la vie; il en est d'autres qui faut qu'on tue. Les jumeaux de la Banque du Canada sont de ceux-là!

Georges LANGLOIS

Chemins de fer de l'Etat et marine canadienne

Le gouvernement vient de publier, en même temps que le texte anglais, le texte français des rapports, déposés aux Communes, des Chemins de fer de l'Etat et de la marine canadienne.

Le rapport des Chemins de fer de l'Etat pour l'année 1934 est le premier signé par les membres du Comité de régie, MM. Fullerton, Labelle et Morrow. Il révèle un déficit net de \$48,407,900.70. Ce déficit étant payé par l'Etat et soustrait du déficit total de l'exercice, le déficit accumulé des Chemins de fer de l'Etat se chiffrait, le 31 décembre dernier, par \$789,040,675.42. Le déficit net d'exploitation pour l'année 1934 s'obtient en déduisant des revenus d'exploitation, soit \$164,902,501.66, \$151,936,078.56 pour frais d'exploitation, \$5,562,577.95 pour frais d'administration et \$55,811,745.85 pour amortissement de la dette. C'est une diminution de \$10,547,488 sur le déficit de l'année 1933.

L'augmentation dans les revenus d'exploitation provient d'une augmentation de 12.3 pour 100 dans le service des marchandises et d'une augmentation de 8 pour 100 dans le service des voyageurs. L'augmentation des frais d'exploitation vient de celle de la circulation. Il aurait été impossible, paraît-il, de faire des économies comme on en avait réalisé durant les années précédentes sans nuire à l'efficacité du réseau. Il convient de signaler que, pour la première fois depuis la constitution des Chemins de fer de l'Etat, l'exploitation des hôtels accuse un surplus. Celui-ci est de \$37,017.

La marine canadienne comprend deux groupes de navires: la Canadian National Steamships (11 unités), affectée au service des Antilles, et la Marine marchande du gouvernement (10 unités). En 1934, les revenus d'exploitation, pour la Canadian National Steamships, ont augmenté de \$522,763 et les frais d'exploitation de \$151,444. Le déficit d'exploitation fut de \$96,678.61, soit une diminution de \$401,319 sur celui de l'an dernier. Augmenté des frais d'administration et d'amortissement de la dette, il se chiffre par un total de \$1,178,679.61.

Quant à la Marine marchande du gouvernement canadien, ses revenus d'exploitation ont augmenté de \$72,662 et ses frais de \$181,989, ce qui augmente le déficit d'exploitation de \$109,327.28 tout en diminuant le déficit total de \$96,888.93. Celui-ci est maintenant de \$2,463,007.66. — J.-C. M.

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette boutique désignée est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

Tous les grands hebdomadaires parisiens CANDIDE — JE SUIS PARTOUT MAHIANE — GRINGOIRE Toutes les dernières nouveautés en librairie

Librairie J.-A. PONY Ltée 534 est, rue Sainte-Catherine HA 2577

FAITES DE MATHOT VOTRE LIBRAIRE LANCASTER 4708 325 est, rue Sainte-Catherine

Un stimulant

Laissez-moi vous dire que je suis un de vos abonnés de la première heure: je possède toute la collection de l'ORDRE depuis le premier numéro, et j'ai constaté que votre journal est la cocaine du peuple, en ce sens que lorsqu'on l'a lu une fois on ne peut plus s'en passer, car il éveille les enthousiasmes morts, il redonne de la vigueur aux apathiques et aux indifférents, et la page littéraire procure des extases dignes du royaume des Muses. Mais l'analogie entre la cocaine et le journal s'arrête ici, car cette drogue ne procure que des joies passagères, et votre journal, au contraire, ne serait pas l'ORDRE s'il devait passer comme un météore. Espérons qu'il vivra longtemps.

Votre dévoué, Jean DOLLENS

Cigarette GRADS CONSERVEZ LEZ "MAINS DE BRIDGE" — Nous acceptons maintenant comme série complète 52 cartes en série ou non. L. O. GROTHE LIMITEE, MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

A PÂQUES ALLEZ A NEW-YORK AU PRIX SPECIAL DE \$18.70 Aller et retour de Montréal Départ de 15 h 21 avril

POUR ALLER PARTICIPER A LA PARADE DE Pâques A NEW YORK et à ATLANTIC CITY

LE WASHINGTONIAN

DÉPART DE MONTRÉAL (Gare Bonaventure) — Tous les soirs à 8.25 ARRIVÉE A NEW-YORK (Gare Pennsylvania) à 7.50 A.M.

Voitures directes. Couchettes confortables. Cabines et chambres (chambre simple — deux couchettes superposées). Wagon-restaurant ainsi que wagon-club, le plus confortable home confort qui puisse être mis à votre disposition. Une ligne rapide et directe vers New-York, Philadelphie, Baltimore et Washington.

SERVICE SPECIAL — Des wagons-à-train directs, entre Montréal et Atlantic City, seront mis en service jeudi le 16 avril 1935.

Pour renseignements, billets et location de couchettes, adressez-vous au bureau des Canadiens, National, 354, ouest, rue St-Jacques, ou à la gare Bonaventure, M.A. 4731.

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

Entente cordiale

Le JOURNAL de GENÈVE a publié récemment cette lettre de son correspondant particulier à Paris :

Qu'un rapprochement se soit produit depuis quelque temps entre la France et l'Angleterre, c'est un fait que même les gens les moins attentifs ont constaté. On aurait sans doute tort de croire qu'il n'y aura plus de frottement dans les rapports des deux pays. Si, du côté français, aucune difficulté ne s'oppose à une coopération permanente, l'opinion anglaise n'est probablement pas encore prête à admettre une action concertée permanente et une liaison étroite ; elle a peur de tout engagement durable sur le continent et ne s'est pas encore suffisamment convaincue que la paix ne sera véritablement mise à l'abri des surprises qu'à ce prix. Ses évolutions sont lentes et il faut des événements immenses pour les précipiter. C'est pourquoi le gouvernement lui-même, bien qu'il se rende compte maintenant de la nécessité de l'entente franco-anglaise, se croira parfois obligé de manifester une certaine froideur et une certaine réserve.

Cependant, il y a tout lieu de penser qu'en ce qui le concerne, sa conviction est faite et que, comme il y a une trentaine d'années, il s'orientera de plus en plus dans le sens de l'entente cordiale. Comme toujours, ce qui la détermine, c'est la vieille perspective d'un danger qui ne peut être conjuré qu'en commun. Comme toujours aussi, sa détermination a été tardive, alors qu'en s'y prenant plus tôt il aurait pu empêcher ce péril, sinon de naître, du moins de croître comme cela a été le cas.

C'est une étrange histoire que celle des relations franco-anglaises depuis la guerre. Dès la conclusion de la paix, les hommes de bon sens savaient que la tranquillité de l'Europe dépendait avant tout de l'accord de la France et de l'Angleterre : avec cet accord la paix se trouvait consolidée facilement ; sans lui, elle demeurerait précaire et, au bout d'un certain temps, elle serait même de nouveau menacée. Malheureusement, les hommes de bon sens n'ont pas été nombreux dans le personnel dirigeant au cours des quinze dernières années. Ce n'est ni le lieu ni le moment de tenter une histoire, même sommaire, des relations franco-anglaises pendant cette période. Toutefois, quelques brèves observations ne seront pas inutiles.

Du côté anglais, on a commis cette extraordinaire erreur de se figurer qu'il pouvait y avoir un danger d'hégémonie française et que, par conséquent, il fallait avant tout affaiblir l'allié de la guerre et, en même temps, reconstituer au plus vite la force du vaincu (sans même le mettre à l'épreuve pour savoir s'il était converti à des idées pacifiques). Cette conception politique sera un sujet d'étonnement pour la postérité. On doit d'ailleurs reconnaître qu'elle a été partagée par des gens de tous pays. Jusqu'à une date toute récente, le mot d'ordre de ceux qui prétendaient organiser la paix était : il faut désarmer la France. Ceux qui faisaient quelques réserves sur la sagesse de cette politique étaient fort mal vus. L'avenir devait pourtant leur donner raison.

Du côté français, il n'y a jamais eu une défiance symétrique à l'égard de l'Angleterre. Au contraire, on a toujours considéré que plus celle-ci serait forte, plus la paix serait consolidée. On peut donc dire que l'on a été à cet égard, de ce côté-ci de la Manche, plus clairvoyant et plus juste. Mais il faut s'empêcher d'ajouter qu'on a commis aussi des fautes énormes. La plus grave a consisté à croire que mieux valait capituler constamment. On croyait attirer l'amitié en se faisant tout petit et en admettant officiellement qu'en effet la France était trop armée, ce qui a permis à une légende meurtrière d'avoir cours, légende à laquelle on est en grande partie redevable du bel état dans lequel l'Europe a été mise. Le calcul qu'on faisait était entièrement faux. Ce n'est pas en s'humiliant et en acceptant les solutions les plus erronées, dans l'espoir d'être bien vu, qu'on obtient des amitiés ; on ne se procure ainsi que le mépris. Plus on a une politique pacifique, moins il faut se laisser suspecter à tort et moins il faut s'affaiblir.

Quoi qu'il en soit, on semble bien sortir de cette période du monde à l'envers, où tout était fait, sur un prétexte de paix, pour favoriser tous les desseins destructifs. Malheureusement, on a perdu beaucoup de temps pour reconnaître la vérité. Au lieu d'agir lorsque tout était facile, on a laissé se recréer le danger qui existait en Europe il y a une vingtaine d'années, si bien que tout le monde est obligé de se prémunir au plus vite.

C'est dans le courant de l'été dernier qu'en Angleterre le péril a été vu et la nécessité d'y parer a été comprise (et encore imparfaitement alors). La lumière s'est faite d'une manière plus complète ces huit derniers mois seulement. Des renseignements fournis par les autorités françaises ont beaucoup contribué à hâter le mouvement des idées.

Le fait décisif a été que l'Angleterre a eu, pour la première fois depuis longtemps, des craintes, pour son propre avenir et à l'éprouvé le besoin d'un secours éventuel. La menace aérienne a particulièrement agi dans ce sens. C'est ce qu'a très exactement précisé le général Spears, membre de la Chambre des Communes, dans un récent numéro du SPECTATOR, où il écrit :

Nous adoptons, en réalité, et pour les mêmes raisons le point de vue qui régit depuis si longtemps le peuple français. La convention aérienne est née d'une crainte commune de l'Allemagne chez les Français et chez nous. Nous voulons bien que l'Allemagne y adhère. Mais est-il quelqu'un, parmi nous, qui s' imagine que, si cette convention est signée, nous serons jamais appelés à défendre Berlin

contre une attaque aérienne française, ou que la France puisse être appelée à venir en aide à l'Allemagne contre une attaque de notre part ? La vérité, pure et simple, est que nous redoutons, les Français et nous, la puissance aérienne de l'Allemagne.

Je ne m'excuse pas de cette citation, car elle donne une idée très exacte du changement qui s'est produit en Angleterre. Le renouveau d'entente cordiale est déterminé par la pensée, d'ailleurs fort juste, que la meilleure garantie de la paix est l'action défensive commune de l'Angleterre et de la France. Comme cette pensée correspond à la réalité, il est permis de prévoir que, peu à peu, avec des hauts et des bas (dus au besoin de ménager certains préjugés attribuables à l'ignorance d'une partie de l'opinion), l'accord franco-anglais se développera et se renforcera.

Cet accord étant exclusivement au service de la paix et de l'indépendance des peuples, on peut voir là un phénomène heureux. Mais n'aurait-il pas mieux valu qu'on n'attendît pas des années pour reconnaître la condition essentielle de la paix européenne ?

P. B.

Le réverbère

(De l'ACTION FRANÇAISE)

« Si les travaillistes étaient au pouvoir au moment d'une attaque sur Londres et s'ils répétaient ce qu'ils ont dit aujourd'hui, ils seraient perdus au plus prochain réverbère et le ressentiment du peuple serait justifié. »

Ce passage du discours de sir Austen Chamberlain à la séance des Communes sur le Livre blanc fait très bon effet. Il est malheureusement douteux que ce soit autre chose qu'un effet oratoire.

De 1914 à 1918, les Goths venaient plusieurs fois par semaine attaquer et bombarder Londres. Ce fait n'a rien changé ni à l'opinion des travaillistes ni à celle des électeurs qui votent pour les travaillistes. Comme le parti S.F.I.O. en France, le Labour Party travaille dans le pacifisme dont le rendement électoral est excellent et certain.

A quel réverbère avait-on pendu les membres du cabinet Asquith qui avaient donné leur démission plutôt que d'approuver l'intervention de l'Angleterre après la violation de la neutralité belge ? Ce réverbère n'est pas encore fondu.

Si l'était, peut-être conviendrait-il d'y accrocher d'abord, au moins en effigie, ceux qui, tant en Angleterre qu'en France, ont laissé les choses venir au point que marque le Livre blanc du gouvernement britannique.

Si l'Allemagne s'est armée, si le militarisme prussien est ressuscité, si le péril de la guerre renaît, la faute en est bien à quelque chose et à quelques-uns. Les armements de l'Allemagne exigent des précautions et des efforts de la part des autres pays. Il faut refaire ce qu'on avait déjà dû faire avant 1914. Il y a là, sans doute, quelques responsabilités.

On ne voit pas que les responsables, ni chez nous ni chez les Anglais, aient beaucoup d'ennuis. Le leur arrive même d'être aux honneurs, où ils sont arrivés, comme les autres, en promettant la paix perpétuelle et, de plus, en assurant que le nationalisme allemand et Hitler étaient de vains fantômes.

Jacques BAINVILLE

1 Section française de l'Internationale ouvrière.

Des semences vieilles de 300 millions d'années

Les plus anciennes semences de plantes existant dans le monde semblent être celles que vient de décrire le professeur Ch. A. Arnold, de l'Université de Michigan, au cours d'une réunion de la Société botanique américaine.

Il s'agit de petites graines rondes et pétrifiées découvertes dans le voisinage immédiat de quelques restes fossiles d'une plante dont l'espèce a disparu et qui a été appelée *archaeopteris* ou « fougère ancienne ». La découverte a été faite dans une roche appartenant à la période dévonienne supérieure, laquelle, d'après les évaluations géologiques, remonte à 300 millions d'années. Selon toute probabilité, c'est de cette plante que proviennent les semences en question.

L'ARGUS DE LA PRESSE

doyen des Bureaux d'extraits de Presse prépare la septième édition de la Nomenclature des Journaux et revues en langue française paraissant dans le monde entier

Ce sera un volume très documenté de plus de 1300 pages

Les journaux et périodiques qui désirent y figurer peuvent s'adresser à

L'ARGUS 37, RUE BERGÈRE — PARIS, 1^{er}

Sur la Turquie nouvelle

(De la GAZETTE DE LAUSANNE)

La nouvelle Assemblée nationale turque a tenu récemment à Ankara sa première séance. Elle est très sensiblement formée des mêmes éléments et des mêmes partis que la précédente. La chose n'a, d'ailleurs, pas grande importance. La Turquie actuelle est un pays dictatorial où le chef de l'Etat, entouré de quelques ministres à sa dévotion, impose sa volonté dans tous les domaines. Inutile de signaler que Moustapha Kemal, qu'on appelle maintenant Kemal Ataturk, a été réélu « président de la République » à l'unanimité des voix. Kemal Ataturk n'exerce pas moins que M. Adolphe Hitler dans l'art de se faire plébisciter.

On doit reconnaître qu'il a rendu à son pays d'immenses services et qu'il fait preuve d'un esprit politique et d'un sentiment des réalités que d'autres dictateurs pourraient lui envier. Si l'enquête qui se poursuit à Athènes devait prouver, en effet, que M. Venizelos est bien à l'origine du soulèvement qui a mené la Grèce à la guerre civile, on devrait regretter l'exemple donné par cet homme d'Etat à qui naguère allaient tant de sympathies. La Turquie et la Grèce, si longtemps ennemies, se sont enfin réconciliées et l'influence personnelle de M. Venizelos comme l'action personnelle de Kemal Ataturk ont entraîné pour une large part dans cet heureux événement. Le gazi continue de mériter la confiance des Turcs, M. Venizelos a perdu celle de la majorité de ses concitoyens. Il n'y a pas lieu de lui reprocher trop amèrement cet échec. Le peuple grec est capricieux entre tous, mais on regretterait, avouons-le, en Occident, qu'un renouveau de troubles en Grèce affaiblisse cette union des Etats balkaniques, Turquie comprise. Mont on se plaignait déjà à constater les bons effets. La paix dans les Balkans a toujours dépendu largement de la paix civile dans les divers Etats de cette inquiétante péninsule où la Turquie figure encore. Si les luttes intestines devaient se prolonger en Grèce, l'Entente balkanique en serait certainement ébranlée.

La politique observée jusqu'à présent par Kemal Ataturk permet d'espérer qu'il fera de son mieux pour que l'ordre ne soit pas sérieusement compromis dans le Proche-Orient. Il a fait, en transportant sa capitale à Ankara, un geste symbolique dont le sens est rassurant. Stamboul pouvait être la capitale d'un grand empire bigarré comme était l'ancien Empire ottoman. Kemal a compris que l'ottomanisme était mort et il a élevé sur ses ruines un petit Etat turc de quinze millions d'habitants qui renonce à s'agrandir aux dépens d'autres races, mais

cet Etat turc sera farouchement turc et ne supportera aucune offense infligée à son nationalisme. La politique de Kemal s'est toujours tenue dans ces limites et Stamboul fait de plus en plus l'effet d'une belle ruine. C'est affligeant parce que toute décadence est affligeante, mais c'est logique. Kemal ne s'en émeut pas outre mesure puisque Ankara prospère d'autant plus. Il semble bien que la Turquie traverse, elle aussi, une crise économique et financière assez grave. La crise financière est d'autant plus sensible que le gouvernement actuel ne veut plus de cette politique d'emprunts extérieurs à jet continu qui avait si fort contribué à faire de l'Empire ottoman le jouet des grandes puissances. Le nationalisme turc va de pair avec des innovations contestables et parfois assez ridicules, mais il faut, dans l'ensemble, rendre hommage, répétons-le, à l'énergie du dictateur qu'on surnomme « le loup gris d'Ankara ». Il s'est montré cruel dans son entêtement à introduire certaines réformes. Il a fait trancher le col à de hauts dignitaires obstinés à se coiffer du fez avec la même désinvolture que M. Hitler a fait décapiter par un bourreau ganté de blanc deux jeunes femmes coupables de trop aimer la Pologne et les Polonais, mais ces cruautés dictatoriales choquent moins chez un Asiatique que chez un Européen. Il est vrai que M. Hitler ne manque pas une occasion de nier l'esprit européen dans son acception de génie spécifique des pays occidentaux. Le germanisme dont il se réclame est tout autre chose.

Le système kémaliste est, lui aussi, un singulier mélange, un mélange sui generis de nationalisme turc et de réformisme occidental, mais les innovations empruntées à l'Europe et appliquées en Turquie ont pour but avoué de renforcer le particularisme national. Et c'est parce que le clergé musulman n'a pas voulu comprendre ni admettre cette doctrine que Kemal Ataturk l'a tellement houspillé. Le gazi est résolu à l'antique, farouchement anti-théocratique, et continue à se montrer tel. Après avoir arraché aux hommes leur fez, il a invité les femmes à quitter leur voile. Il affecte même de préconiser leur émancipation et leur entrée dans la vie publique, à la grande indignation des Musulmans d'ancienne observance. Récemment après une séance de l'Assemblée nationale, le parti populaire s'est réuni pour élire son bureau. Il a nommé secrétaire Mme Sabiha Balakesis. Un petit fait de ce genre est curieusement révélateur de la rapidité avec laquelle la Turquie se met au goût du jour.

Maurice MURET

Le rapprochement italo-yougoslave

(De la CORRESPONDANCE UNIVERSELLE)

Après avoir enregistré avec joie les paroles prononcées récemment à Belgrade par le ministre plénipotentiaire italien, porteur des lettres de créance, il est permis de jeter un regard en arrière pour mesurer le terrain parcouru. L'Italie et la Yougoslavie vivaient depuis la guerre en état de tension réciproque. On a pu signaler des périodes d'accalmie et distinguer des phases successives dans les relations entre les deux pays. Il est exact qu'il y a eu des temps de repos et même d'attitude courtoise, mais ils ont été de courte durée, et une cause d'antagonisme subsistait toujours. L'Italie est entrée dans la guerre pour ramener à elle les terres irrédentes détenues par l'Autriche. L'Autriche a été vaincue, mais sur les ruines de l'ancien empire se sont élevés de jeunes nations, jalouses de leur indépendance, et l'Italie a vu de nouvelles frontières limiter la réalisation de ses désirs. Héritière de Rome et de Venise, elle eût voulu s'étendre sur la vive dalmate, où des cités nombreuses rappellent par leurs noms qu'elles ont été des comptoirs vénitiens après avoir été des colonies de Rome.

Dans ces frontières nouvelles, Gabriel d'Annunzio fit une brèche en occupant Fiume par une expédition héroïque et romantique à la fois ; mais ce n'est qu'un point ; le rivage oriental de l'Adriatique était aux mains des Slaves et se débattait à l'italianité. Quand M. Mussolini a pris le pouvoir, il partageait le sentiment de regret dont avait témoigné l'Italie. Epris de la grandeur de son pays, fondant en outre son action politique sur la base d'un patriotisme ardent, il jetait de fréquents regards sur cette côte qui se prolonge, faisant face à la péninsule, et qui évoque les souvenirs du passé. Il eût aimé à voir flotter le drapeau italien, et les Yougoslaves le savaient.

Le chef du gouvernement italien fait la politique de son tempérament et ne craint pas d'affirmer sa pensée. Désireux d'élargir le domaine de l'Italie et de redresser l'injustice qu'il reprochait aux traités dans la répartition des fruits de la victoire, il se rallia à la thèse révisionniste, se rapprochant des Etats vaincus et de l'Allemagne. Nous avons vécu cette période, nous avons connu pendant plusieurs années une Italie maussade à notre égard, semblant par moments prête à élever des prétentions sur Nice et sur la Corse, tendant une main amicale à Hitler. Elle comptait pourtant des amis fidèles en France, qui n'oubliaient pas les heures de lutte commune et qui, plus encore, gardaient en eux la sympathie créée par une

affinité de culture, par une même formation de la pensée, par la mise en commun des trésors de la civilisation méditerranéenne. Cela pouvait compenser les maladrotes dues chez nous à l'esprit de parti et à la manie de soumettre les événements du dehors à nos préférences doctrinales.

En 1902, Delcassé a ramené l'Italie, bien qu'engagée dans la Triplice, à l'amitié française. Un nouveau cycle s'est accompli, et M. Laval a signé les protocoles de Rome. L'entrevue a été fructueuse ; les hommes en présence étaient faits pour s'accorder, parce qu'ils sont l'un et l'autre des réalisateurs, et que l'intérêt de leurs pays respectifs réclamait cet accord. On leur en doit reconnaissance à tous deux. M. Mussolini vient d'y acquiescer encore plus de droit par la franchise des déclarations qu'a faites à Belgrade son représentant, M. Guido Viola de Campallo. Les paroles adressées par le ministre italien au prince Paul, régent de Yougoslavie, ne laissent place à aucune équivoque. L'Italie se présente à Belgrade en amie ; elle précise n'avoir aucune intention de troubler le développement de la Yougoslavie ou son intégrité territoriale ; elle devient une collaboratrice ; à quoi le Prince Paul a répondu par l'affirmation de sentiments sincèrement amicaux et par l'espoir exprimé d'une collaboration fructueuse au maintien de la paix.

M. Mussolini est une forte tête politique. Il a renoncé au rêve qui avait charmé l'imagination italienne, mais il s'attache à une œuvre qui est grande et qui ne réserve pas à sa patrie de moindres satisfactions : le maintien de la paix et l'union des nations de bonne volonté contre le danger d'une Allemagne nationaliste disposant d'un formidable instrument de guerre. C'est le meilleur commentaire aux accords de Londres. Il n'était pas possible d'en mieux souligner l'esprit et la portée.

Georges REYNALD

Pour compléter vos collections

L'« Ordre » tient à la disposition de ses lecteurs, moyennant dix sous l'un, tous les numéros parus du 10 mars 1934 au 10 janvier 1935, moins deux ou trois.

Vos épargnes et le crédit du pays sont en jeu!

Dans votre intérêt, protestez avec énergie contre la répudiation des contrats signés par l'Hydro

Quand un emprunteur manque à ses engagements, son crédit disparaît. Ce qui est vrai des individus l'est aussi des gouvernements.

La rupture possible des contrats de l'Hydro avec des compagnies d'énergie québécoises est un acte de mauvaise foi dont les répercussions seront encore plus importantes que la ruine de ceux qui ont eu confiance dans ces compagnies.

Le crédit du pays est en jeu. La répudiation des contrats constitue une humiliation nationale. Quand un gouvernement la pratique, l'épargne est en danger.

La décision du gouvernement ontarien est contraire à nos intérêts et pose le principe qu'un contrat légal est nul si certaines clauses deviennent temporairement onéreuses.

Les affaires ne sauraient se rétablir si les promesses contractuelles sont répudiées par un gouvernement dont le premier devoir est de veiller aux engagements que les individus ont contractés entre eux.

PROTESTEZ IMMÉDIATEMENT

Modèle d'une lettre qu'il faut adresser sans délai soit à M. R. B. Bennett, à Ottawa, soit à votre sénateur ou à votre député fédéral.

Je veux, par la présente, protester énergiquement contre le vote, par l'Assemblée législative d'Ontario, du « Hydro-Electric Power Commission Act of 1933 », car je crois cette mesure contraire à l'intérêt du Canada.

Nom

Adresse

THE INVESTMENT DEALERS' ASSOCIATION OF CANADA

Composée de 115 membres canadiens

LIVRES NOUVEAUX

DANIEL HALÉVY : Carnets de Ludovic Halévy, publiés avec une introduction et des notes. 2 volumes.

Nous ne connaissons de Ludovic Halévy que l'étrange dispensateur d'esprit et de gaieté qu'est resté encore aujourd'hui, plus d'un demi-siècle écoulé, l'auteur de ces opérettes endiablées où sa verve, fraternellement unie à celle de Mailhac, bondissait aux refrains et aux flonflons d'Offenbach.

M. Daniel Halévy, le fils du grand écrivain et lui-même l'un de nos essayistes les plus originaux, nous révèle un homme que nous ne connaissions pas encore et qui mérite de l'être : l'observateur des dernières années du Second Empire, l'analyse perspicace des faiblesses cachées sous le vernis d'une époque entre toutes brillante.

Ludovic Halévy était né et avait grandi dans un milieu où la moisson s'ajoutait à la moisson pour un enfant extrêmement intelligent à qui les dieux avaient accordé le don précoce de voir et de saisir. Au Palais de l'Institut où habitait son père, Léon Halévy, et son grand-père, Hippolyte Lebas, il suivit jeune les conversations des écrivains, des humanistes et des artistes les plus célèbres de la première moitié du XIXe siècle.

Publier la totalité de ces « Carnets » a semblé à M. Daniel-Halévy comporter d'assez délicats problèmes. On en devine aisément la nature. Consolons-nous. La partie qui nous en offre, embrassant la période de 1866 à 1870, est la plus caractéristique et celle qui a trait aux événements les plus considérables. Avant de triompher au théâtre, Ludovic Halévy avait été le secrétaire de Morny — dont il resta toujours d'ailleurs l'ami le plus affectueux — et le plus désintéressé.

Cet homme honnête et scrupuleux avait vu de trop près les dessous de la politique pour ne pas en avoir été vite écœuré et la note en date du 28 février 1867 est un bref et fier adieu : « Des sept années que je viens de passer au milieu des représentants de mon pays, j'emporte, écrit-il, la plus profonde indifférence politique. Bien des ambitions se sont agitées autour de ma modeste personne. Quant aux convictions... absentes, complètement absentes. Aussi bien à droite qu'à gauche. Des gens qui sont peu de chose et qui veulent devenir quelque chose. Et voilà tout. »

dire que l'esprit de Ludovic Halévy se dépense à profusion dans ces « Carnets » qui font défiler devant nous grands seigneurs, artistes et musiciens, femmes en vue et belles comédiennes, menant le jeu de cette société folle de plaisirs du Second Empire. Souvenirs de théâtre, souvenirs de l'Exposition de 1867 où Paris, à la veille de son calvaire, était le centre du monde, anecdotes et potins, mots d'esprit, les « Carnets » de Ludovic Halévy nous offrent la plus divertissante et la plus spirituelle résurrection d'un passé tout ensemble éclatant de la joie de vivre et portant en lui les germes d'une inexorable tragédie.

Armand RIO

Francis-J. AUDET et Gérard MALCHELOSSE : Pseudonymes canadiens. Préface d'Aegidius Fautoux.

L'homme est né curieux. Il veut connaître son prochain et le pourquoi des choses. C'est naturel. Quand il lit un ouvrage ou un simple article de journal ou de revue, signé d'un nom de plume quelconque, le lecteur aime à savoir quel auteur se cache sous ce pseudonyme. Aussi, voyons-nous en France plusieurs ouvrages sur les pseudonymes, entre autres ceux d'Edmond de Manne, Nouveau dictionnaire des anonymes et pseudonymes, 1867; de Charles Joliet, Les Pseudonymes du jour, 1883; et de Georges d'Heilly, Dictionnaire des pseudonymes, 1867 et 1919. Mais les deux ouvrages qui prennent dans le genre, quoiqu'ils ne soient pas à jour, sont ceux de Barbier, Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, et de Quérrard, Supercheries littéraires, en 3 volumes.

MM. Francis-J. Audet et Gérard Malchelosse, tous deux bien connus par leurs travaux historiques, ont cru qu'une compilation des pseudonymes canadiens, même incomplète, pourrait être utile aux curieux de l'Histoire, aux journalistes, et aux littérateurs en général, sans oublier les bibliothécaires.

Ce dictionnaire des Pseudonymes Canadiens est plus qu'une ébauche. On y trouve quelque 2000 pseudonymes cueillis par-ci par-là. C'est donc une œuvre appréciable autant qu'intéressante.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend, par ordre alphabétique, les pseudonymes; la seconde, les noms des écrivains et les noms de plume employés par eux.

Ce travail, d'une nature spéciale, et auquel a largement contribué M. Aegidius Fautoux, conservateur de la bibliothèque de la ville de Montréal, ne pouvait s'adresser au grand public. Il n'a été fait que pour les spécialistes. Aussi, n'est-il tiré qu'à deux cents exemplaires. L'ouvrage paraîtra en septembre prochain. Il ne sera pas mis en librairie, mais on peut y souscrire d'avance en s'adressant à Gérard Malchelosse, 529, rue Leclaire, ou à G. Ducharme, éditeur, 995, boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

Toute l'édition sera numérotée à la presse et portera les signatures des auteurs et du préfacier. Le tirage étant très limité, on est prié de commander son exemplaire sans retard.

Un volume in-12 d'environ 250 pages : \$2.

Jules AURIC

Société d'Histoire naturelle

Ce soir, à 8 h. 15, au laboratoire de botanique de l'Université (salle 112), aura lieu une réunion de la Société d'Histoire naturelle.

A l'ordre du jour : M. Claude Melançon : La mythologie des Bixula. M. L.-P. Dugal : Lamarché zoologique.

La Sonate Pathétique

Les doigts rêveurs sur le clavier, l'esprit dément, Beethoven tout entier se livre à sa tristesse; Les notes, dans le soir, vibrent de la détresse Que le Maître subit dans son isolement.

Car il désire encore l'infidèle tendresse De sa Gulletta trop brune. Le tourment Qu'expriment les accords, mystérieusement Révèle son angoisse lasse et sa faiblesse.

Il prélude longtemps à l'inspiration; Ses sentiments d'amour fautif, sa passion, Se fondent peu à peu dans une ample élégie

D'où sont bannis les bruits du monde extérieur; Rien ne vit plus pour lui, rien qu'une nostalgie Persiste où la raison est soumise à son cœur.

Un silence. Puis le prince de la Musique, En songeant aux douleurs de son être angoissé, Fait longuement pleurer le rêve du Passé Dans une mélodie enivrante, extatique.

Les rythmes ne sont plus qu'un douloureux cantique; Comme un hymne d'amour trop longtemps caressé Verse le calme au cœur qui fut souvent blessé, Du néant monte la Sonate Pathétique.

C'est une chair meurtrie avec ses cris plaintifs, Ses rires saccadés, ses sanglots convulsifs, Enfin, l'humanité créant de l'harmonie!

Comme un défi posé aux bornes de la mort, L'ivoire fait entendre un soupir d'agonie Qui vibre en expirant sur le dernier accord!

Jean DOLLENS

Extrait de Nostalgies, en préparation.

LE CINÉMA

Turandot

Turandot est une jeune princesse chinoise d'un caractère bien capricieuse. Bien que jolie, elle ne veut pas se marier et, pour décourager ses prétendants, qui sont nombreux, elle pose à chacun trois énigmes qu'ils doivent résoudre sous peine d'être décapités. Les malheureux le sont à tour de rôle jusqu'à ce qu'arrive un jeune oiseleur qui, indigné de la cruauté de la princesse, se fait fort de résoudre les énigmes. Grâce à de petits subterfuges il les résout en effet, mais l'amour-propre de l'un et de l'autre s'oppose à leur mariage. Celui-ci toutefois ne manque pas d'avoir lieu, après que et l'autre, ayant épuisé leur rancune, se pardonnent mutuellement.

Ce film-opérette ne manque pas d'intérêt. La mise en scène est soignée et l'action ne languit pas. Pierre Blanchard joue avec beaucoup d'autorité un rôle plutôt léger, tandis que Kate de Nagy rend le sien avec beaucoup de grâce.

Le billet de mille

Ce film ne tombe guère sous le coup de la critique, pour les raisons mêmes qui lui ont donné naissance. Il a, en effet, été conçu dans une intention philanthropique: les bénéfices qu'on en retirera, déduction faite des frais de réalisation, alimenteront la Caisse de secours pour l'Association professionnelle de la Presse cinématographique. Un nombre considérable de vedettes avaient offert de contribuer gratuitement à cette œuvre: il s'agissait de les faire entrer toutes dans le cadre d'un film ordinaire. Si elles n'avaient été que trois ou quatre, on aurait pu,

comme on l'a fait, par exemple, dans Grand Hôtel, les faire participer à une même action en évitant de les faire paraître ensemble; mais, nombreuses comme elles l'étaient, on ne pouvait guère tourner la difficulté qu'en les présentant dans une série de sketches reliés les uns aux autres.

Le titre du film vient précisément du lien qui unit les divers sketches. Il s'agit d'un billet de mille francs, reconnaissable à ce qu'il est maculé d'encre, qui circule, comme il se doit, entre plusieurs mains et dont les aventures, ou plutôt celles de ses détenteurs, constituent la matière du film. Cette matière, les scénaristes l'ont exploitée assez habilement, quoique parfois les transitions manquent presque totalement: dans le genre les Américains ont déjà fait mieux. Chaque vedette paraît cependant avec avantage dans un rôle fait pour elle et le film se déroule sans longueurs.

Jean-Claude MARTIN

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Cours libre de géographie humaine

Ce soir, à 7 h. 30 à l'Université, M. Yves Tessier-Lavigne, professeur de géographie humaine, fera son cours sur les sujets suivants :

Vie de relation : signes anthropogéographiques liés à la transmission des idées par le langage. — Ecoles et enseignement au Japon, autrefois et aujourd'hui. — Ecoles et enseignement dans les pays de civilisation musulmane, autrefois et aujourd'hui.

Entrée libre.

QUESTIONS DE LANGUE

ENDOSSER. — Fautif au sens de partager les vues (ou opinions) de... souscrire aux vues de... appuyer l'attitude de... etc. A ce sujet, prendre garde qu'on ne dit pas en toute circonstance: seconder l'attitude, l'opinion, les vues, les idées de...; un bon dictionnaire vous dira, pourquo.

RE. — Un aimable correspondant qui est évidemment un bachelier veut bien nous apprendre que re au sens de touchant, relatif à, est l'ablatif du latin res, et que ce n'est donc pas un anglicisme. On pourrait tout aussi justement prétendre que a.m. et p.m., abréviations d'ante meridiem et de post meridiem, sont également des formules françaises parce que ce ne sont pas des anglicismes.

ESPÈCE, SORTE, GENRE. — Littre cite comme exemple, au mot espèce: « des gens de toute espèce, c'est-à-dire de toute condition, de tout caractère ». Il dit aussi: « Toute sorte se met d'ordinaire avec le singulier, comme: je vous souhaite toute sorte de bonheur; et toutes sortes avec le pluriel, comme: Dieu nous préserve de toutes sortes de maux. Cependant rien ne nous empêche de dire: toute sorte de maux, et même toutes sortes de bonheur. » Le mot genre peut de même, au jugement des grammairiens, s'employer au singulier ou au pluriel: tout genre, tous genres, qui d'ordinaire veulent dire exactement la même chose: En général, le Canadien abuse du pluriel: « Il réussit dans la littérature de tous genres. » On restera dans la meilleure tradition en écrivant: toute espèce, toute sorte, tout genre.

Olivar ASSELIN

« SET. » — Dès qu'il s'agit de nommer deux ou plusieurs objets formant partie d'un tout, nous employons le mot « set », comme si les substantifs série, paire, collection, assortiment, groupe, pléiade, service, nécessaire, garniture, etc., n'étaient pas français.

Cet anglicisme est en honneur non seulement dans les bureaux mais partout: chez le marchand de nouveautés, de meubles, chez l'épicier, le quincaillier, au foyer, etc. En effet, qui d'entre nous n'a pas entendu quelques-unes des phrases suivantes: « Quel beau set! C'est un beau set. C'est un set comme le nôtre. Où avez-vous acheté ce set? Combien avez-vous payé le set? Le set n'est pas complet. C'est trop cher pour le set. »

C'est peut-être l'anglicisme qui met le plus en évidence la pauvreté de notre vocabulaire.

Démontrons le bien-fondé de cette critique par des exemples tirés d'abord du langage comptable et commercial: « set de bookkeeping », pour série de comptabilité ou d'opérations comptables; « set de livres », pour série de livres comptables; « set à écrire », c'est-à-dire papeterie; « set de pupitre », pour écriture (ustensile où l'on met portefeuilles, crayons, grattoir, coupe-papier, attache-feuilles, épingles, etc.); « set de bureau, pour ameublement de bureau; « set d'instruments à dessin; « set de marchandises, pour assortiment de marchandises; « set de livres, de revues, pour collection de livres, de revues; « set complet d'échantillons, pour collection, série complète d'échantillons; « set de caractères, pour police de caractères d'imprimerie, etc.

Tirons maintenant de notre langage courant quelques exemples de l'emploi de ce parasite désagréable: un « set » (cercle, groupe) d'amis; un « set » (attelage, paire) de chevaux; un « set » (service) de vaisselle; un « set » (service) à découper; un « set » (trousseau) de clefs; un « set » (ameublement, mobilier) de salon, de chambre à coucher, de salle à manger; un « set » de crochets (penderie); un « set » (garniture) de boutons; un « set » (nécessaire, coffre) d'outils; un « set » (batterie) de cuisine; un « set » (service)

de porcelaine; un « set » (service) à thé, à café; un « set » à fumer (tabagie, service ou nécessaire de fumure); un « set de studs » (paire de boutons); etc.

On doit dire: il y a un bon groupe, une bonne pléiade, et non un bon « set », d'hommes d'affaires dans le Conseil de notre Chambre de Commerce; combien le service, la paire, l'assortiment, la collection, cet ameublement? etc. (selon le cas), et non le « set »!

Adjutor FRADET

A propos de Fréchette

LA RAISON a sa poésie propre, comme toutes les sciences qu'elle a construites; mais il faut bien avouer que les plus beaux vers, en revanche, ne sont pas les plus raisonnables. Ils tiennent leur beauté de cent sources diverses, étrangères à la logique, notamment de leur nombre, de leur sonorité, de leur couleur, de leur allure, de leur parfaite propriété dans un ensemble. Autrement dit, je crois que le poète sacrifie toujours à son art un peu de son sens critique. Cela expliquerait que, dépourvus d'esprit critique et peu ouverts aux constructions logiques, nous ayons produit un si grand nombre de versificateurs. L'un des plus connus est Louis Fréchette. Il avait peu de talent véritable, mais il avait l'intuition des vers héroïques et largement rythmés.

Il se vint de l'avenir jeter l'apre semence Et porter, messagers des éternels décrets, Au bout de l'univers les flambeaux du progrès!

Dans le JOURNAL DES DÉBATS, M. Jean Monval rappelait il y a quelques mois comment Fréchette, ayant vu une de ses œuvres couronnée par l'Académie française, avait résolu de se signaler par un monument grandiose. Il écrivit La légende d'un peuple et prit le bateau pour Paris, le cœur débordant d'espoir. Son œuvre nouvelle était préfacée par Jules Claretie. Fréchette courut chez François Coppée et lui lut ses alexandrins. Le poète des humbles, comme disaient les critiques gâteux, promit à son hôte de l'aller voir au Canada. Revenu chez lui, Louis Fréchette n'eut rien de plus pressé que de rappeler à Coppée sa promesse. Il lui écrivit une longue lettre. « Cher maître, lui disait-il en substance, vous passerez une semaine chez moi à Nicolet. »

En 1888, en effet, la Société royale avait invité l'Académie française à lui déléguer un représentant, à l'occasion de sa réunion annuelle de juin. Fréchette comptait bien que Coppée serait nommé; mais cet espoir s'écroula, et, deux ans plus tard, le 24 février 1890, Louis Fréchette écrivait de nouveau au poète français pour l'inviter au voyage. Cette fois encore, les circonstances jouèrent contre le projet de Fréchette. Coppée ne devait jamais voir le Canada. Il mourut en 1908, la même année que son ami canadien.

Que valent les vers de Louis Fréchette? Il en a d'excellents, en petit nombre, de bons, assez nombreux, et beaucoup de mauvais. Son souffle est conventionnel, son élocution pompeuse, et ses thèmes manquent de nouveauté. Comme pour Hugo, qui le dépasse évidemment de tout son génie, ses meilleurs vers ont été écrits sous l'inspiration de la colère. Depuis Fréchette, d'autres poètes nous sont nés, mieux doués que lui. Nérée Beauchemin l'a remplacé à bon droit comme poète national. Mais enfin, Louis Fréchette aura été un pionnier des lettres, à une époque où la politique avait plus d'attraits que la poésie.

KIFKIF

Abonner un ami à l'« Ordre », c'est faire deux cadeaux pour le prix d'un seul : un à lui et l'autre... à l'« Ordre ».

AU SALON DU PRINTEMPS

D'ORDINAIRE, au printemps, on note la crue des eaux, et l'on marque l'étiage à l'automne. S'il en est ainsi pour l'art à Montréal, et s'il faut en juger par l'actuel Salon du printemps à l'Art Association, rue Sherbrooke, nous sommes chanceux. Espérons plutôt qu'il y a désaccord avec le calendrier, et que c'est un étiage que marquera ce Salon pour le talent de nos artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, aquarellistes et architectes.

Il est toujours possible de revenir d'une exposition d'œuvres d'art plus ou moins dégoûté. Ainsi, il suffit de comparer ce que l'on y voit avec ce que l'on y a vu, ce que l'on y a vu avec ce que l'on aurait pu y voir. Et les pauvres tableaux accrochés aux cimaises, les statues et les bustes abandonnés sur leurs socles, nous apparaîtront tous, toujours, d'une nullité certaine, si aucun d'entre eux n'est violemment un chef-d'œuvre. Mais le patrimoine de l'art, s'il comporte bien des chefs-d'œuvre, ne fait pas fi des œuvres.

Le Salon du printemps, cette année 1935, si l'on n'ouvre pas très bien les yeux, peut vous désemparer. Il n'offre pas au critique une tâche facile. On n'y rencontre pas d'œuvre qui s'affirme avec une telle netteté qu'elle galvanise le spectateur, force son attention, impose un commentaire, louange ou blâme. Le flot des visiteurs (quand flot il y a) se ballote de-ci de-là sans que rien ne l'accroche ou le mate. Et pourtant, si l'on veut n'être qu'un homme sensible à la beauté, on peut revenir de ce Salon avec un peu plus de richesse, et même

avec une espérance, pourvu qu'on y mette de la bonne volonté.

Devant toute œuvre d'art, croyons-nous, il est nécessaire — simplement honnête, si l'on préfère — de préjuger de sa valeur d'abord. On doit accorder qu'un artiste n'a pas travaillé sans but ni sans pensée.

Procéder autrement empêche fatalement de comprendre, et même de voir. Que l'œuvre nous communique l'émotion propre de l'artiste, ou qu'elle suscite en nous des émotions nouvelles, elle porte une valeur qu'il s'agit de reconnaître. Là, tout le profit est pour nous, que l'œuvre nous plaise ou nous déplaie. Plait-elle? On en vit mieux parce qu'on aime une chose de plus dans le monde, parce qu'on a compris une beauté qu'on ignorait auparavant. Déplaît-elle? On revient, projeté par effet de contraste, à ce qui a plu; l'œuvre d'art qui offusque apprend à mieux connaître ce que l'on aime. Celle que l'on ne comprend pas, qui intrigue, suggère la possibilité de vues nouvelles, d'horizons à découvrir. Il y a donc toute une éducation de la sensibilité, un aiguillage de l'esprit, un stimulant à l'imagination, un élargissement de la personnalité, à provoquer par la visite raisonnée des salons et expositions d'art.

N'y aurait-il que cette raison pour inciter à visiter le Salon du printemps, elle serait suffisante. Si nous ne ions l'habitude de visiter les expositions, il est certain qu'une progression rapide se produirait dans les œuvres mêmes. Et peut-être découvrirait-on que l'art ne se résume pas à l'Angelus de Millet,

à l'Assomption de Murillo et à la peinture italienne. Car en art aussi la demande peut créer l'offre. Les artistes seront difficiles pour leurs œuvres si nous les sommes nous-mêmes. Et si la valeur des travaux exposés n'est pas celle que l'on désire, il ne faut pas jeter la pierre aux seuls artistes. Il y a les amateurs aussi; et que dire des indifférents?

Dans cet esprit, visitons donc le Salon. Et profitons de l'acalmie. Les grands témoins et les basses profondeurs ou se sont tus ou chantent plus bas. Parmi les voix moins entraînées, moins virtuoses, nous découvrons des promesses, des timbres riches, de belles sonorités. Les vedettes prennent des vacances; voyons, s'il n'en est pas qui pourraient les remplacer. En peinture, en sculpture, en gravure, des élèves et des ouvriers élèves de l'École des Beaux-Arts commencent à se distinguer, et bientôt il faudra les compter du premier rang si leur progrès continue.

Et d'abord la peinture. Voici quatre sourires qui nous attendent tout en haut du grand escalier. Gwendolen Kyle les intitule: Printemps, Été, Automne, Hiver. Quatre tableaux, grands comme la main, groupés sous un même verre. Une pâte habile, finement et nerveusement travaillée, fait chanter de fines couleurs. Des arbres roses, fleurs de printemps, se tissent tout autour. Quelques personnes à peine indiqués animent doucement ces petits paysages. Si tout le Salon était au moins à ce niveau, quelle joie calme nous éprouverions à la parcourir! Suivent de bien vilaines grisailles, passons, un portrait rébarbatif, passons. Tiens! une tache bleue, un peu

violente peut-être: c'est June, par M. F. Bechman. Une enfant à cheveux roux. Bien en page, ce portrait gagnerait si la couleur de la robe n'était aussi agressive; elle détourne de la tête qui mériterait de fixer l'attention. Tout près, M. Muhlstock expose une tête de nègre: Colored man. Ce n'est pas beau, mais c'est très adroit. Un certain abus des retouches blanches déçoit la figure, fait suinter les yeux et confère au portrait un aspect morbide assez inquiétant. (Est-ce voulu?) M. Muhlstock ne paraît pas encore maître de ses effets. Il cherche trop le petit détail lumineux et brutal. C'est regrettable, car cette tête de Noir est bien construite et d'un dessin assez fouillé.

Dans la galerie centrale, nous n'éviterons pas la Carlotta de M. Coburn. Elle occupe la place d'honneur, avec un certain droit. Est-ce l'évocation de la malheureuse impératrice du Mexique, cette longue femme à robe verte et longue traîne? Des ruches noires cascades sur le dos et les reins, bordant et brutalisant le satin vert. Des gants noirs, une chevelure noire, contrastent avec des chairs sans vie où jamais le sang n'a circulé, ne pourrait circuler. Très beau métier. L'effet est remarquablement décoratif, théâtral surtout, mais sans vitalité. Le corps féminin sous la robe est plutôt absent; c'est un fantôme en peau de vessie. Du même, un nu qui me ferait admirer ceux de Dorothy Stevens. Et voici le sempiternel couple de chevaux, l'un blanc, l'autre brun, dans des paysages différents, mais « indifférents ». On s'use vite en art quand on devient cuisinier. Je veux dire quand on répète sa recette.

Quatre petits tableaux de M. Wil-

fred M. Barnes ne manquent pas de poésie, quoique assez mélancoliques. La formule de ces paysages n'est pas particulièrement neuve. Une lumière centrée en un point du ciel se diffuse sur un paysage et répète sa vibration en un seul point du sol franchement lumineux. Les tons très fins et très doux nuancent des lumières vives sur des lumières atténuées: effets particuliers de ces moments qui précèdent les orages. Ce n'est pas nouveau du tout, mais ce n'est pas sans intérêt pour cela. Remarque l'adresse avec laquelle brille tout à coup dans l'ambiance, et l'anime, la petite maison rouge dans Summer Shower, la petite maison jaune dans The Valley House. De même, Over the Yellow, Summer Sunset, sont pétris dans une lumière douce et la tristesse, presque dans la languueur. Si votre âme est mélancolique, sentimentale, ces quatre tableaux la charmeront sans doute.

De même filon, Light breaking through de M. Overend, évocateur d'une languoureuse et solitaire promenade en banlieue. Shadows, Victoria Street, de M. Phyllis Percival, est encore une luminosité sentimentale. On finirait par croire les rues de Montréal tout à fait charmées si les peintres nous les paraient, comme ici, de la fraîcheur de leurs rêves.

Ambitieux, d'un métier fantastique, Under the Trees at Caledon et Storm Drift at the Pitt sont des paysages touffus et lourds. M. Homer Watson les a peints comme avec de la « tire » et de la gomme emmêlée. Une frénétique trituration des couleurs complique et enchevêtre les filaments colorés comme des fils de verre ou de soie. Le

miroitement particulier de ces tableaux y fait régner des reflets argentés. Ces paysages ne manquent ni de rigueur ni de profondeur. Il y a toutefois quelque chose de crissant dans cette technique, et je me demande si ses possibilités ne sont pas restreintes. L'art veut des procédés simples.

N'insistons pas sur les neiges de Melting Snow, par Mme Mabel H. May, qui ont tout l'air de crêpes indigestes. Abandonnons aussi à ceux qui peuvent aimer la gélatine et la tôle le tableau de M. Albert H. Robinson: Winter, La Malbaie.

Les deux tableaux de Mlle Rita Mount, Three Sisters et Cap des Roisiers, ne sont pas à négliger. Les motifs sont fort bien vus. Le bleu de l'eau, dans le premier, est peut-être un peu brutal. Le bleu est une couleur difficile. Mais les terrains sont traités d'intéressante façon. Le regard plongeait voit les trois mouvements de terre qui mordent dans le flot. Les maisonnettes dissimulées dans le paysage, au long des côtes, près de la plage, sont peintes en touches sobres, avec franchise et vivacité. Voici un tempérament qui, plus discipliné, donnera beaucoup. Mlle Mount a le coup d'œil juste pour l'expression des ensembles, le choix judicieux du sujet. Sa compréhension de la lumière est souple et vive. Son métier sait être assez large. Le danger: tomber dans la recette. Il est facile de se croire vite un maître, se figer, répéter ses motifs ou sa façon de broser la toile. Soit dit sans arrière-pensée.

Emile VENNE